

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 19 décembre 2023

II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBATS D'ORIENTATION GENERAL

2.3– Formation et vie universitaire

2.3.2 Désignation de trois représentants usagers issus du Conseil d'administration à la « Commission pour la contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en
séance le 12 octobre 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Approuve avec 1 abstention, 18 voix pour et 8 voix contre, la désignation de trois représentants usagers issus du Conseil d'administration à la « Commission pour la contribution de vie étudiante et de campus ». Le détail est annexé à la présente.

Le Mans, le 21 décembre 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

Désignation des représentants usagers membres du CA à la Commission CVEC

Candidatures, par ordre alphabétique:

- Mathis LEMOINE (UNI);
- Danyel Mehdi MEZITI (Bouge ton campus avec tes assos);
- Evan PLARD (UNEF).